

ISTITUTO ITALIANO PER GLI STUDI FILOSOFICI
CENTRE DE RECHERCHES RÉVOLUTIONNAIRES
ET ROMANTIQUES
(Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand)

IMAGES DE ROBESPIERRE

Actes du colloque international
de Naples, 27-29 septembre 1993

Textes réunis par Jean Ehrhard
avec le concours d'Antoinette Ehrhard et
de Florence Devillez.

VIVARIUM
NAPOLI MCMXCVI

LUCA BADINI CONFALONIERI

(C.R.R.R., Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand)

IMAGES DE ROBESPIERRE DANS LES ÉCRITS DE MANZONI*

1. L'essai de Manzoni sur la Révolution française, achevé¹, s'interrompt au moment du débat du 1er septembre 1789 sur le droit de *veto* du roi. Pourtant la période de la Terreur, déjà évoquée dans la première page, constitue une référence constante.

Les deux «effets graves» de la Révolution française, lit-on dans l'introduction de l'auteur, furent «l'oppression du pays, sous le nom de liberté, et la très grande difficulté de remplacer le gouvernement anéanti par un autre qui devait, bien entendu, être un gouvernement durable»². En ce qui concerne le premier effet, «il est suffisamment indiqué par le nom de "Terreur", donné et resté lié à une longue période de la Révolution: nom, qui appliqué à une entière population, représente à lui seul l'idée de l'oppression la plus forte et la plus universelle que l'on puisse imaginer, c'est-à-dire une oppression qui pèse aussi sur ceux qui ne sont pas frappés directement, et enlève aux âmes le courage et jusqu'à la pensée d'opposer résistance»³. Mais, ajoute aussitôt Manzoni, si un tel nom fut donné à une seule phase de la Révolution, les actes arbitraires et les violences, donc l'oppression, «à un degré moindre et

* Nous avons constamment traduit les citations. Pour chaque ouvrage traduit le renvoi en note porte l'indication: N. T. (C'est nous qui traduisons).

¹ Manzoni y travailla entre les années 1860-61 et 1873, l'année de sa mort. Publication posthume par Bonghi en 1889.

² Cf. A. MANZONI, *La Rivoluzione Francese del 1789 e la Rivoluzione Italiana del 1859. Osservazioni comparative*, in *Saggi storici e politici*, a cura di F. Ghisalberti, vol. IV de l'édition de *Tutte le opere* dans les «Classici Mondadori», Milan, 1963, p. 309 (N.T.).

³ *Ibid.*, pp. 309-10.

sous des formes variées», eurent déjà lieu à partir de 1789 et continuèrent encore lorsque «la Terreur proprement dite eut cessé»⁴. Après avoir affirmé que la destruction du gouvernement de Louis XVI fut déjà réalisée dans les actes par lesquels, en juin 1789, les députés du Tiers état se proclamèrent eux-mêmes Assemblée générale de la nation et se maintinrent en cet état malgré l'interdiction du roi⁵, Manzoni dit que cette destruction, «non nécessaire» pour obtenir «les améliorations que la France voulait» et effectuée grâce à une «usurpation évidente du pouvoir», créa «un état de choses d'où vinrent et devaient venir, comme conséquence inévitable, les deux effets désastreux indiqués»⁶.

Ce discours est ensuite repris très clairement au début du V^e^{me} chapitre:

«... nous verrons se dérouler au fur et à mesure, tantôt s'altérer, tantôt évoluer ensemble, les (...) effets dont nous avons parlé au début (...), c'est-à-dire: oppression sous le nom de liberté et difficulté de constituer un autre gouvernement durable.

En ce qui concerne cette partie, tout propos peut sembler superflu, tant est grande la notoriété de ces effets.

*Quis aut Eurystea durum,
Aut inlaudati nescit Busiridis aras?»⁷*

(en chiasme parfait avec l'énonciation des deux effets, voici évoqués les travaux d'Hercule et les «autels de l'exécré Busiris» qui étaient des autels, comme on le sait, de sacrifices humains: c'est une image sinistre, une épigraphe sanglante qui donne comme un éclair soudain par les vers du bien-aimé Virgile⁸).

⁴ Cf. p. 310.

⁵ En réalité on trouve cette affirmation aussitôt après: cf. p. 312.

⁶ P. 311.

⁷ Pp. 418-9.

⁸ Celui, en particulier, des *Géorgiques* (comme ailleurs, toujours dans l'essai sur la Révolution: cf. p. 458 pour une citation significative de la forte

«Mais» — ajoute Manzoni — «c'est une partie essentielle de notre thèse que de parler de ces faits qui furent une conséquence et une suite de la première usurpation.

La Révolution française est considérée par beaucoup comme divisée en deux périodes tout à fait différentes: la première, faite de sages et bonnes intentions, la seconde de délirés et de scélératesses. Et certainement, les diversités, et de faits et de personnes, entre ces deux périodes furent multiples et très importantes; et ce serait insulter aussi bien l'évidence que la justice que de confondre la plus grande partie des hommes du Jeu de Paume et de la séance royale du 23 juin, avec ceux qui, dans la période la plus néfaste de la Révolution, acquérèrent une renommée exécrationnelle. J'ai dit la plus grande partie car s'y trouvait aussi mêlée une semence de ces derniers, comme Robespierre, Barère, Verdier, Voulland). Mais la diversité des faits ne doit pas empêcher d'en observer la connexion et la dépendance. Certains hommes, même très honnêtes parmi ceux qui avaient pris part à ces délibérations, ou qui les avaient appuyées, soit par leurs actions, soit par leurs écrits, horrifiés ensuite par les faits qui suivirent et inquiets en leur conscience par le soupçon d'en avoir eux aussi une lointaine responsabilité, essayèrent de se justifier à leurs propres yeux et devant les autres, en disant que ces faits pouvaient être considérés comme des accidents étranges, comme une déviation prodigieuse du cours naturel des choses. Mais on ne peut couper ainsi le fil de l'histoire, laquelle, voulant, avec une grande raison, s'émerveiller le moins possible, et comprendre le plus possible, cherche dans les faits précédents ce qui a pu préparer les faits successifs et a d'autant plus de raison de faire une telle recherche que ceux-ci sont insolites et exorbitants. Il devient moins difficile de comprendre comment à un moment ou à un autre de la Révolution, tantôt un seul, conclusion du premier livre). Ici la cit. est du III, 4-5 («Qui ne connaît pas le cruel Euristée, ou les autels de Busiris l'abominable?») et l'à-propos serait encore plus important que celui déjà indiqué si l'on voulait souligner aussi le tragique malentendu qui, comme pour «l'oppression au nom de la liberté», est également sous-tendu aux sacrifices de Busiris qui étaient seulement des étrangers, des hôtes (avec un malentendu donc sur le caractère sacré de l'hôte). Rappelons enfin la connexion entre les deux parties: Busiris fut tué par Hercule.

tantôt plusieurs hommes, la plupart d'entre eux obscurs et abjects ont pu, en se déclarant le peuple, exercer une horrible tyrannie, quand on observe que d'autres hommes, bien qu'avec des intentions très différentes, sous diverses formes et munis de titres spécieux, s'étaient les premiers attribués un pouvoir souverain en se proclamant la nation.

Et du reste, déjà au début, on avait pu avoir un aperçu de ces tristes effets, comme un point sombre sur la peau d'un fruit accuse le ver qui le rongé à l'intérieur»⁹.

On songe à ce que disent Furet et Halévi: «L'été 1789 ne contient pas toute la Révolution. La chronologie indique assez, en aval, qu'il n'en constitue que l'inauguration; mais c'est un lever de rideau si riche qu'il comporte tous les éléments des actes qui le suivent»¹⁰. Manzoni s'opposait ainsi à une idée, chère aux idéologues, de Garat à Ginguéné, et présente chez Constant et dans une partie considérable de l'historiographie du 19^e siècle¹¹, d'après laquelle il fallait séparer nettement 1789 de 1793, la phase «positive» de la Révolution de celle «négative» de la Terreur. L'incapacité de comprendre, de la part d'un grand nombre des protagonistes mêmes, la conti-

⁹ Pp. 419-20.

¹⁰ Cf. F. FURET et R. HALÉVI, *L'Année 1789*, in «Annales E. S. C.», janvier-février 1989, pp. 3-24, en part. p. 20. Cf. aussi aux pp. 3-4: «la Révolution française (...) possède tout de suite, dès qu'elle apparaît, ce qui la constitue comme une modalité inédite de l'action et de l'histoire: une ligne de partage du temps produite par la volonté des hommes, et ouvrant dès lors un avenir extraordinairement complexe à maîtriser et à organiser. Ce qui donne à la France son patrimoine politique révolutionnaire, pour les deux siècles à venir, est constitué en quelques mois, dans la fin du printemps et l'été 1789». Pour des réserves sur cette interprétation cf. A. DE BASCQUE, *L'Histoire de la Révolution française dans son moment herméneutique*, in «Dix-huitième siècle», n° 23 (1991), pp. 275-92, en part. p. 289.

¹¹ Pour Garat cf. le *Mémoire sur la Révolution ou exposé de ma conduite dans les affaires et dans les fonctions publiques*, Paris, J. Smits et C.e, 1794 (l'ex-emplaire qui appartenait à Manzoni est à la bibliothèque de via Morone); pour Ginguéné cf. entre autres — j'y ai fait allusion dans ma thèse de doctorat *Un diagramma europeo. Manzoni e Botta tra epica storia e romanzo* — un compte rendu engagé, qui n'a dû être ignoré par Manzoni, à une édition française des tragédies d'Alfieri sur la «Décade» du 31 octobre 1804; pour Constant cf. *Des effets de la Terreur*, [s.l. mais Paris, s. éd.], an V [mai 1797].

nuité entre les deux phases est soulignée par une note élogieuse ~~dans~~ *Considérations sur la Révolution française*. Parlant des Girondins pendant la Terreur, Madame de Staël avait écrit: «Ils éprouvoient sans doute au fond du cœur un vif repentir des moyens qu'ils avoient employés pour renverser le trône; et quand ces mêmes moyens furent dirigés contre eux, quand ils reconnurent leurs propres armes dans les blessures qu'ils recevoient, ils durent sans doute réfléchir à cette justice rapide des révolutions, qui concentre dans quelques instants les événements de plusieurs siècles.». Et Manzoni: «Au contraire ils ne cessaient de s'en vanter. *Ils durent!* dites Ils auraient dû»¹².

Cette position historiographique permet de bien comprendre comment Manzoni est souvent entraîné, dans un discours sur 1789, «à mentionner» — comme il le dit — «des conséquences même lointaines»¹³ et, plus particulièrement, à évoquer la Terreur¹⁴ et le tribunal révolutionnaire¹⁵.

C'est dans ce contexte que l'on doit insérer l'évocation de Robespierre même si, comme nous allons le voir, Manzoni ne se contente pas de réduire, de façon trop simpliste, Robespierre à la Terreur.

Les références au révolutionnaire français ont une disposition qui ne semble pas le fait du hasard. Manzoni retrace respectivement de la première ébauche de l'introduction et

¹² Cf. aussi ce que Manzoni, ~~peu~~ dans les *Osservazioni comparative*, écrit sur Mounier (pp. 375-76, note) et sur Barnave (p. 400). Pour la datation et le texte de la note aux *Considérations* cf. plus loin, note 56.

¹³ Cf. p. 363.

¹⁴ En plus des passages cités voir pp. 320, 392, 398-99, 462-63, 475-76, 492, 496, 497, 519, 545, 580-81.

¹⁵ Cf. pp. 398-99, 474, 517-18. Pour le tribunal révolutionnaire voir aussi A. MANZONI, *Opere inedite o rare*, pubblicate per cura di P. Brambilla da R. Bonghi, vol. II, Milan, Rechiedei, 1885, p. 489, pensée XXII, dans laquelle il est condamné — et il me semble qu'il s'agit d'exemples assez élogieux d'une bataille sur ~~plusieurs~~ fronts — au même titre que la traite de nègres, la Saint-Barthélémy, les autodafés (pour cette bataille sur deux fronts voir aussi, plus loin, à la note 40, la ctt. de *Fermo e Lucia*).

d'un passage du chapitre X, deux rappels incompatibles avec le système qu'il se propose de construire¹⁶. Dans la version ainsi remaniée, le texte parle de Robespierre sous forme d'évocations rapides, dans un ordre chronologique inverse, qui partent du 10 thermidor, pour revenir au 9, passer à la Terreur¹⁷, en arriver aux discours pour l'exécution du roi du 3 et du 28 décembre 1792. En même temps, et en respectant la chronologie, sa présence était signalée aux États généraux, au serment du Jeu de Paume, à la séance royale du 23 juin, parmi la délégation envoyée le 9 juin au roi pour lui demander que la troupe soit éloignée de Paris. En dernier lieu, on trouve ses discours du 20 et surtout du 30 juillet 1789: c'est à ce point que les deux lignes se confondent et que le présent se mêle au futur, dans une anticipation sinistre, lorsque le député d'Arras, «alors encore inconnu», réclame «dans toute leur rigueur les principes qui doivent soumettre à des jugements exemplaires les hommes suspects à la nation»¹⁸.

¹⁶ Il s'agissait dans le premier cas (cf. pp. 580-81 et note) d'une référence à l'accusation de réalisme portée à Robespierre, en date du 10 thermidor (accusation qui, bien sûr, était pour Manzoni seulement un prétexte pour le discréditer). Dans le chapitre X (cf. p. 796 et p. 521), on rappelait que Robespierre et d'autres avec lui, avaient soutenu devant l'Assemblée (3 août 1789) la crédibilité des lettres reçues par le Comité, rapportant les violences dans les campagnes. Cette deuxième référence devait bientôt disparaître parce que considérée comme un pléonasme. L'idée qui soutenait la première, c'est-à-dire que le réalisme «n'était rien d'autre qu'un prétexte utilisé, pendant la durée de la Révolution, par tous les partis révolutionnaires, chacun à leur tour, pour perdre des rivaux bien peu réalistes» (p. 581), survivra au contraire avec un autre exemple, celui de Desmoulin, condamné à mort «comme complice d'une conspiration visant à rétablir la monarchie» (cf. p. 434, note).

¹⁷ C'est le passage que nous avons déjà cité, pp. 419-20. Une quinzaine de pages après, en parlant de Desmoulin et de son rôle le 12 juillet 1789, Manzoni fera encore un saut en avant en le disant «adulateur de Robespierre quand celui-ci eut su réunir à un gouvernement très puissant sa suprématie sur la Société des Jacobins» (p. 443).

¹⁸ Cf. p. 508. «Qui aurait pu dire — commente Manzoni — à ses différents collègues, partisans, comme lui, de la rigueur; et aux autres Français qui étaient de son avis, combien il aurait été terrible plus tard d'être l'homme suspect au député d'Arras, alors encore inconnu. Son moment n'était pas encore arrivé, mais les uns et les autres le lui préparaient» (*ibid.*).

Arrêtons-nous au moins un instant sur les deux premiers tableaux, ceux du 10 et du 9 thermidor.

Manzoni a consacré une large place au discours royal du 23 juin et dit que ce qui déplut dans ce dernier, ce fut, entre autres, l'appellation de «bienfaits» que l'on donnait aux dispositions que le roi comptait prendre. Mais il s'agissait pourtant bien de bienfaits, réplique Manzoni, qui ajoute:

«pour une grande partie de ces députés, la déclaration du roi était aussi un bienfait personnel, parce que, si elle avait été approuvée, elle leur aurait évité des terreurs continuelles, la prison, l'émigration, la confiscation de leurs biens. Et bienfait d'un degré spécial pour certains d'entre eux, qui étaient presque tous ceux qui eurent pour lui le plus grand dédain»¹⁹.

Ici, avec l'anaphore de «Bienfait d'un degré spécial pour» Manzoni évoque, de façon brève mais précise, la mort tragique de plusieurs députés présents, en commençant par Bailly. A la fin, à l'apogée du *climax*:

«Bienfait d'un degré spécial pour celui qui fut le dernier de cette liste lugubre, Robespierre, député d'Arras, qui n'aurait pas été proscrit à son heure, et conduit au supplice, dans les souffrances d'une mâchoire fracassée par un coup de pistolet, et accompagné d'immenses cris d'exécration et de joie, cris, cette fois, ni payés, ni commandés»²⁰.

¹⁹ P. 398.

²⁰ P. 399. Et cf. «Gazette nationale ou le Moniteur Universel», n. 311, primidi 11 thermidor, l'an II (mardi 29 juillet 1794, vieux style): «Le 10 au soir, leurs têtes ont tombé sur l'échafaud, au milieu des acclamations d'un peuple immense et des cris mille fois répétés de *vive la république! vive la Convention!*» (*Réimpression de l'Ancien Moniteur (mai 1789 - novembre 1799)*, avec des notes explicatives par M. Léonard Gallois, Paris, Au Bureau Central, 1841, t. 21, p. 336). Le fait de suivre essentiellement le seul «Moniteur», n'empêche pas que Manzoni disposait d'une documentation bien plus vaste. Je peux signaler ici, à part les œuvres de caractère plus général sur la Révolution, la présence, dans la bibliothèque de via Morone, de E. B. COURTOIS, *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre*, Paris, Imprimerie Nationale des Lois, An III (1794); E.

On pense par contraste au dialogue entre les ombres de Louis et de Robespierre d'Alfieri:

«ROBESPIERRE:

Moi donc (...) je tentai avec le pistolet qui m'était resté de me soustraire à l'imminente et fatale Guillotine.

ROI LOUIS:

C'est bien ainsi: nul autre que toi ne pouvait être plus digne d'être ton propre bourreau.

ROBESPIERRE:

Mais cette main, mal assurée en un moment si grave, me trahissait.

ROI LOUIS:

Ensablantée par plusieurs milliers d'innocents massacrés, mal elle sut tuer un coupable. Toi donc, tu as vraiment pu constater la différence qu'il y a entre envoyer d'autres à la mort et la donner à soi-même.

ROBESPIERRE:

Ainsi brisé et à demi-mort, je fus tout de suite traîné sur cette même place, par ce même bourreau, sous le même couperet qui trancha ta tête, et là fut tranchée la miègne, et présentée coupée à une foule immense»²¹.

HAMEL, *Histoire de Robespierre*, Paris, Librairie Internationale, 1865-7 (3 vol.); des livres de Dauban (C. A. DAUBAN, *La Démagogie en 1793 à Paris, ou histoire jour par jour de l'année 1793*, Paris, H. Plon, 1868 et *Paris en 1794 et en 1795. Histoire de la rue, du club de la famine...*, Paris, H. Plon, 1869) ainsi que l'œuvre de Campardon (E. CAMPARDON, *Le Tribunal révolutionnaire de Paris. Ouvrage composé d'après les documents originaux conservés aux archives de l'empire*, Paris, Plon, 1866). Cantù, dans une liste de textes qui devrait être à nouveau prise en considération et vérifiée quant à l'intérêt réel qu'elle a pour Manzoni, remarquait entre autres: «Il regretterait que la mort ait interrompu l'*Histoire de la Terreur* de Mortimer Ternaux» (cf. C. CANTÙ, *Alessandro Manzoni. Reminiscenze*, Milan, Treves, 1882, vol. II, p. 254; N.T.). En effet, dans une lettre du 1862 au bibliothécaire de l'ami Giuliani, Manzoni dit qu'il voudrait garder encore quelque temps les deux volumes de l'*Histoire de la Terreur* de Louis Mortimer-Ternaux qu'il avait empruntés (il s'agit évidemment des deux volumes qui étaient déjà parus: de 1862 à 1869 furent publiés sept volumes).

²¹ Cf. V. ALFIERI, *Il Mitogallo*, in *Scritti politici e morali*, vol III, a cura di C. Mazzotta, Asti, Casa d'Alfieri, 1984 (vol. V des *Opere di Vittorio Alfieri*), pp. 356-57 (N.T.).

Il n'y a aucune place chez Manzoni pour l'insulte méprisante, pas plus que pour l'exaltation de l'ultime geste qu'aurait accompli un Mathiez («Il sut du moins racheter ses erreurs par un beau geste. Il ne voulut pas tomber vivant aux mains des "brigands" triomphants et, s'il fut déçu, là aussi, son geste reste. Il avait retenu quelque chose de ces Romains que ses maîtres du collège Louis-le-Grand lui avaient appris à admirer dans les *Conciones*»²². Manzoni est bien loin de l'exaltation de ces «vertus romaines». Ce Manzoni qui, en marge d'un passage de Madame de Staël sur le «courage» des Girondins condamnés et d'un Valazé qui «venoit de s'enfoncer un poignard dans le cœur, d'une main si ferme, qu'il ne respiroit plus une seconde après s'être frappé» annotait: «Est-il si sûr que de se tuer pour éviter la mort soit un acte de courage?»²³ Le sentiment avec lequel Robespierre est considéré ici n'est pas trop différent — je pense — de celui qui est évoqué à propos de Louis XVI dans la deuxième ébauche de l'essai: «homme digne (...), pour son horrible destin, d'une pitié extraordinaire»²⁴.

Cette attitude est confirmée quelques pages après, dans le second tableau, celui relatif au 9 thermidor:

«Les brigands triomphent" s'exclama Robespierre à la Convention, lorsqu'il fut mis en accusation. Admettons même (et ce n'est pas peu dire) que cet homme fût disposé à donner sa vie pour le triomphe d'une cause, il n'entendait certainement pas faire un tel sacrifice pour que triomphent les brigands»²⁵.

²² A. MATHIEZ, *Études sur Robespierre*, Paris, Messidor / Edition Sociales, 1988, p. 199. (avant *Conciones*, j'ai corrigé le en les). L'essai *Robespierre à la Commune le 9 thermidor*, paru pour la première fois dans la «Revue de France», 15 février 1924, fut ensuite publié dans *Autour de Robespierre*, Paris, Payot, 1926.

²³ La note est encore aux *Considérations*: cf., plus loin, note 56. Sur le suicide, cf. aussi A. MANZONI, *Lettre à M. Chauvet*, in *Scritti letterari*, a cura di C. Riccardi e B. Travi, vol. V, t. III de l'édition de *Tutte le opere* dans les «Classici Mondadori», Milan, 1991, pp. 136-137.

²⁴ Cf. p. 653.

²⁵ Cf. P. 401. Pour la fameuse phrase voir toujours le n° 311 du «Moni-

Ici, comme à la page précédente, pour Barnave (qui «condamné à mort, s'exclama, tapant du pied sur le plancher de l'échafaud: "voici donc la récompense de ce que j'ai fait pour la liberté"»²⁶), on réfléchit sur la déception qui arrive à la dernière heure, pour les conséquences imprévues, et considérées injustes, de ses propres actions. Manzoni commentait à propos de Barnave:

«Ce serait sans doute un phénomène aussi étrange que douloureux, si ce qui fut fait pour la liberté, avait conduit au despotisme le plus atroce et indigne, telle que fut la domination de quelques scélérats sur la vie de tous les Français. Mais il n'en était pas ainsi, et ces derniers mots, dignes pour une autre raison d'une profonde et respectueuse pitié, prouvent bien que le malheureux Barnave mourait sans avoir compris qu'il n'y avait pas eu entre le roi et les Communes un problème de liberté (vu qu'elle avait été offerte par le roi), mais un problème de pouvoir (...)»²⁷.

Mais à propos de Robespierre le discours est encore plus complexe et fait penser à une page de *Dell'invenzione* sur Brutus:

«Ce Brutus qui, au terme forcé de son activité, s'écrie: O vertu, toi qui n'es qu'un vain nom! Certes, si la vertu a pour condition de deviner tous les effets des actions humaines, elle n'est qu'un nom, aussi vain que la cabale. Certes, elle n'est qu'un vain nom cette vertu qui, décidant s'il est juste de se jeter sur un homme, en qualité d'ami, avec des pétitions en main et des poignards sous la toge, pour se débarrasser de lui, n'écoute pas ce *non* éternel, résolu, sonore, que suggère la conscience, même si elle n'a pas été interrogée, mais décide à sa place, que cette action est non seulement licite, mais sainte, parce qu'elle est le moyen de réta-

teur» («FRERON: Citoyens collègues, la patrie, en ce jour, et la liberté vont sortir de leurs ruines. ROBESPIERRE: Oui, car les brigands triomphent», éd. cit., p. 335).

²⁶ P. 400.

²⁷ *Ibid.*

blir de vrais consuls, de vrais tribuns, de vrais comices, un vrai sénat. (Comme ils ont bien rétabli tout cela!) Certes, la vertu n'est qu'un vain nom si sa vérité dépend de l'issue de la bataille de Philippe»²⁸.

2. Nous sommes ainsi arrivés au deuxième texte que nous nous proposons d'examiner, le dialogue philosophique *Dell'invenzione*²⁹. Une dizaine de pages, en effet, avant l'évocation de Brutus, sur le sens de laquelle nous reviendrons, quelques pages sont consacrées explicitement à Robespierre.

Ce qu'il faut observer avant tout, c'est la manière dont elles s'insèrent dans un système de rapports d'une plus vaste envergure³⁰. Caractérisée tout entière par une structure pleine de digressions, et affichant même une totale liberté de «bavardage» («Il n'y a dans ces bavardages aucun ordre préétabli. Nous pouvons donc sans inconvénient sauter d'un sujet à l'autre»)³¹, la deuxième partie de *Dell'invenzione* est en réalité bien solidement imbriquée.

Les pages consacrées à Robespierre sont interrompues, à un certain moment, par une «digression» (le mot est de Manzoni) sur le présent et sur le problème de la recherche de la félicité parfaite sur la terre, où l'on trouve de claires allusions au

²⁸ A. MANZONI, *Dell'invenzione. Dialogo*, in *Opere morali e filosofiche*, a cura di F. Ghisalberti, vol. III de l'édition de *Tutte le opere* dans les «Classici Mondadori», Milan, 1963, p. 753 (N.T.).

²⁹ Commencé à la fin de 1849, ce dialogue fut rédigé et terminé au cours du premier semestre de l'année 1850. Le «sixième fascicule» des *Opere varie* dont il fait partie fut publié au début d'octobre (cf. *ibid.*, p. 892).

³⁰ Pour en avoir une preuve immédiate, qui est également une confirmation des liens que nous venons d'établir entre Robespierre et Brutus, il suffit de voir comment se présentait, dans les premières ébauches manuscrites, le début de la réflexion sur Robespierre: «Dire que ce fut un monstre assoiffé de sang, ou un ambitieux qui, croyant que vertu et délit n'étaient que des simples mots, n'avait d'autre but que de s'élever et de dominer, ou l'une et l'autre chose en même temps, est s'en sortir vite. Mais les actions de cet homme ne permettent pas de porter un jugement aussi simple et aussi facile» (p. 900). La redondance explicite, mais également équivoque («croyant que vertu et délit n'étaient que de simples mots»), sera éliminée, mais cela suffit à nous indiquer la vaste envergure qui caractérise l'organisation du discours de Manzoni.

³¹ P. 736.

socialisme. Après avoir repris et conclu son discours sur le révolutionnaire, Manzoni en vient à parler de Rousseau et de l'*Emile*, pour revenir après encore à la Révolution française et à la maxime de Mirabeau: «la petite morale tue la grande». Sa réflexion se porte alors sur l'utilitarisme du 18^e siècle, véhiculé par le *De l'esprit* d'Helvétius, «descendant naturel et immédiat» de l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke. Un exemple d'application tiré à nouveau de la Révolution française? Vergniaud qui, opposé en privé à une sentence de mort pour Louis XVI, vote au contraire à la Convention pour la mort après l'exécution, à qui lui demandait raison de ce brusque changement de position, qu'il avait vu s'agiter devant ses yeux le spectre de la guerre civile. Après les deux pages, pleines d'intensité, consacrées à l'orateur girondin, la réflexion de Manzoni revient à nouveau sur le présent, sur l'utilitarisme contemporain, en partant de la *Deontology* de Bentham. Deux pages encore et voici l'évocation de Brutus citée plus haut.

«Tout se tient»: il y a un rapport étroit entre les portraits de Robespierre, Mirabeau, Vergniaud et Brutus, de même que, par ailleurs, la réflexion sur la recherche actuelle de la félicité parfaite sur la terre est liée au Rousseau de l'*Emile*, aux pages sur l'utilitarisme du 18^e siècle et à celles qui sont dédiées à son retour au 19^e siècle et à ses ultimes conséquences philosophiques et politiques.

Il ne faut pas manquer de noter, d'abord, la structure en chiasme des deux séries: le radicalisme de Robespierre et de Brutus aux extrêmes et le modératisme, au centre, de Mirabeau et de Vergniaud; le renvoi au présent (Bentham - socialisme) pour la première et la dernière considération théorique et l'époque du 18^e siècle (Rousseau - Helvétius) pour les deux intermédiaires.

Tout le discours est lié par un préambule commun, la revendication de l'importance des idées, de la philosophie, ou, comme le dit Manzoni, de la «métaphysique» dans la production des événements:

«S'il fut jamais une époque où les spéculations métaphysiques ont produit des événements, et quels événements!,

c'est certainement l'époque dans laquelle nous vivons: donc sommes-nous au milieu ou au commencement? Dieu seul le sait. Sûrement, pas à la fin»³².

Mais il faut néanmoins faire attention: l'utilisation du terme «métaphysique» (qui apparaît également dans l'essai sur la Révolution française, partant d'un passage de Bailly, pour être appliqué à Sieyès)³³ n'est ni fortuite ni innocente. Qu'on nous permette d'insister sur ce point, car il est fondamental dans l'interprétation des pages sur Robespierre.

Lorsque, dans la page qui précède le passage cité, l'interlocuteur du dialogue parle de l'«horreur» ou de la «suffisance de la génération présente envers les spéculations métaphysiques» ou les «abstractions» (il se réfère ici à la philosophie de Rosmini en tant que «philosophie chrétienne»³⁴, je dirais presque que tout est déjà dit, parce que l'«horreur» ou la «suffisance» n'ont rien à voir avec des appréciations critiques mais sont plutôt le résultat de ce que le premier personnage, retournant encore une fois le lexique du siècle des Lumières, définira plus loin comme des «suppositions systématiques»³⁵. Le renversement est effectué point par point: ce que l'on accusait d'être une «spéculation métaphysique», c'est-à-dire la «philosophie chrétienne», correspond en réalité (je me sers d'expressions dont ces pages sont parsemées) au «sens intime», à la «vérité perçue par intuition», à l'«expérience», à ce que même le «chrétien le moins instruit» «voit» et «sait»: à l'inverse, c'est la pensée qui prétend se baser uniquement sur l'horizon terrestre, qui est en réalité «métaphysique» et s'éloigne dans les faits de l'expérience et de la raison (Manzoni parle à son propos de «foi aveugle» en des «sentences arbitraires», ou «axio-

³² P. 742.

³³ Cf. éd. Ghisalberti, cit., pp. 360-61, 395, 456. A chaque fois on retrouve le même processus: Manzoni signale l'utilisation polémique du mot chez un philosophe des Lumières; il retourne ce même mot contre un autre philosophe des Lumières; il indique, enfin, que la métaphysique est «productrice d'événements».

³⁴ Cf. p. 739.

³⁵ Cf. p. 753.

mes», ou «maximes»; de «chimères», de «sophismes», de «suppositions systématiques», d'«abstraction», de «métaphysiques»³⁶. Dans ce sens, et avec le même goût du renversement, on parlera plus loin, par exemple, de «métaphysique» à propos du *De l'esprit* d'Helvétius et de *l'Essai sur l'entendement humain* de Locke.³⁷

Plus particulièrement, en quoi la pensée qui guide Robespierre et Mirabeau, Vergniaud et Brutus est-elle métaphysique? Elle l'est en ce que, tragiquement (et au-delà du «juste sens» du «chrétien le moins instruit»), elle transforme le mal en bien. Les événements violents sur lesquels se porte la réflexion dans ces pages (Terreur, régicide, meurtre de César) représentent pour Manzoni le mal. Alors qu'on peut arriver à faire le mal parce qu'on est attiré vers lui par des passions perverses, le cas de nos personnages est, lui, beaucoup plus grave. La maxime de Mirabeau, «la petite morale tue la grande», dit Manzoni «est superflue ou de peu d'usage pour les coquins de profession. Mais ces derniers à eux seuls ne vont jamais bien loin, sans le secours des consciences égarées. Or, pour égarer les consciences, rien de plus efficace qu'une maxime qui non seulement dépouille le mal de sa qualité de mal, mais aussi le transforme en bien, une maxime qui fait de la transgression un acte

³⁶ Déjà dans la deuxième partie de la *Morale cattolica* (chap. IV de l'éd. Ghisalberti et III de l'éd. Amerio), parlant d'un «jour de fête dans une pauvre église de village», étaient évoqués les «auditeurs très simples, certes pas des experts en discussions métaphysiques» mais dans l'attente d'«une voix qui leur parle de ce qui est le plus important dans l'homme le plus cultivé comme dans le plus ignorant...» (*Sulla Morale Cattolica. Seconda parte* [1819-1820] dans le vol. cit. des *Opere morali e filosofiche*, p. 528: N.T.) à l'intérieur d'une revendication de la supériorité des lumières du Christianisme sur celles de la Philosophie («Parcourant du regard les premiers temps du Christianisme, une des choses les plus frappantes dans les commencements de cette époque divine est l'immense supériorité des lumières dans les idées morales des Apôtres par rapport à tous les peuples auxquels ils allaient porter cette lumière qui a été répandue grâce à eux dans le monde, cette lumière dont émanent toutes les lueurs de vérité dont le monde se pare aujourd'hui, pour laquelle il se prétend éclairé au point de n'avoir pas besoin d'écouter leurs successeurs, que dis-je! la doctrine éternelle qu'ils prêchaient», *ibid.*, p. 520).

³⁷ Cf. *Dell'invenzione*, cit., p. 749.

de sagesse, de la violation du droit une œuvre méritoire»³⁸. Voilà donc Vergniaud et sa réponse à qui lui demandait pourquoi il s'était prononcé à la Convention pour la mort du roi:

«Si Vergniaud eût dit que le courage lui avait manqué, il n'eût été qu'un exemple, malheureusement trop commun, d'une coupable et honteuse faiblesse. Mais la réponse décèle un mal bien plus terrible, parce que très prompt à se répandre et à se communiquer, comme tout ce qui a son siège dans l'esprit, et d'autant plus perfide qu'il peut agir même en l'absence des passions, ce qui lui donne une apparence de supériorité sur elles. Vergniaud répondit à peu près dans ces termes, dont je ne garantis pas la parfaite exactitude, mais dont je garantis le sens: «Le spectre de la guerre civile s'est levé devant moi et je n'ai pas cru qu'il fût permis de mettre dans la balance la vie d'un homme et le salut d'un peuple». C'était quelqu'un qui, tout en reconnaissant qu'il avait agi contre sa propre conscience, au lieu d'avouer sa faute, offrait sa conduite en exemple, persuadé (ô misère de notre orgueil!) que sa raison calme, prévoyante et souveraine l'élève au-dessus de la justice et du droit. C'est la grande morale tuant la petite. Ne cherchons pas si la guerre civile a été évitée. Le tort n'est pas d'avoir mal vu; le tort est d'avoir substitué sa vue à une loi éternelle»³⁹.

De Brutus, du fait qu'il n'écoute pas sa conscience mais décide au contraire que «cette action est non seulement licite, mais sainte, parce qu'elle est le moyen etc.»⁴⁰ nous avons déjà

³⁸ Cf. p. 747.

³⁹ Cf. p. 750.

⁴⁰ Mais nous pouvons ajouter qu'au-delà des exaltations d'Alfieri (*Bruto*

même de son propre engagement «jacobin» (cf. *Trionfo della libertà* (1801), II, vv. 100 sgg. et notamment les vv. 109 et 124-26, avec derrière, entre autres, le Monti de la *Superstizione*), la critique manzonienne de Brutus se trouve déjà élaborée avec cohérence dans les années vingt du 19^e siècle, à l'époque de la lecture de *l'Histoire romaine* de Rollin (voir les apostilles dans l'éd. Bonghi cit. des *Opere inedite o rare*, vol. II, pp. 295-97 et, notamment, celle à la p. 295) et surtout de *Fermo e Lucia*. Voici la partie centrale du passage dans l'ébauche, avec l'indication des ressemblances entre Philippe II et Brutus: «Tous deux graves et rigides prédicateurs, l'un de philosophie, l'autre de reli-

parlé. Mais c'est de là également que le refus de la part de Manzoni d'une certaine interprétation «noire» de Robespierre tire la force de son argumentation.⁴¹ Écoutons-le :

gion, tous deux commirent sans remords, avec jactance, certaines actions que la morale commune et le sens universel de l'humanité abominent; tous deux crurent que dans leur cas une raison profonde, un but de perfection pouvaient transformer en vertu ce qui communément est un délit. Tous deux avec une opposition ardente et active ont encouragé, renforcé, étendu les choses qu'à leurs débuts ils voulaient empêcher et supprimer; et tous deux ont eu pendant leur vie et après leur mort des partisans qui ont approuvé leur conduite, qui les ont loués d'avoir fait un mal infini pour obtenir le contraire de leurs fins. Tous deux se sont imaginés que la majorité de leurs contemporains les aurait soutenus avec faveur dans leurs intentions, et tous deux s'étonnèrent avec indignation de rencontrer partout de l'aversion, de la résistance. Tous deux ont été tenus à différentes époques en grande vénération, et ce n'était pas, en ces époques, la belle vie» (*Fermo e Lucia*, dans A. MANZONI, *I promessi sposi*, a cura di A. Chiari et F. Ghisalberti, vol. II, t. III de l'éd. cit. de *Tutte le opere*, Milan, 1954, pp. 442-43; N.T. Dans *I promessi sposi*, comme d'habitude, le discours passera de la mise en scène explicite à la signification implicite, du sens au sursens). Derrière il y a la critique de l'utilitarisme de la première *Morale cattolica* (1819) et déjà du *De l'Allemagne* (1813) ainsi qu'une ferme prise de distance par rapport au classicisme et à ses mythes. L'ami auteur des *Idee elementari sulla poesia romantica* avait d'ailleurs écrit dans le «Conciliatore»: «... en Grèce et à Rome, la haine du nom du roi fut passion dominante: Brutus et Cassius devaient être et furent nommés bienfaiteurs de la patrie et modèles d'héroïsme. Alors que nous les considérons sans aucun doute comme deux *ultras*, parce qu'ils détruisaient un gouvernement déjà organisé dans le but d'en faire naître un autre non conforme aux besoins du peuple romain; nous savons que la forme républicaine ou monarchique doit être le moyen et non la fin des législateurs, c'est-à-dire le moyen de pourvoir au bien public selon les circonstances. Cela étant: si quelqu'un se laissait aller aujourd'hui à louer le meurtre de César à la suite du *Bruto secondo* d'Alfieri, il mériterait certainement un sérieux blâme, et il écrirait en partisan du classicisme parce qu'il jugerait du fond de cette conjuration avec les idées périmées des peuples éteints. Au contraire, s'il se prévalait des notions modernes pour désapprouver l'imprudence de cette entreprise et regretter le zèle aveugle des deux assassins de bonne foi, il serait romantique» (*Il Conciliatore. Foglio scientifico-letterario*, n. 24, 22 nov. 1818, a cura di V. Branca, Florence, Le Monnier, 1965, vol. I, p. 379; N.T.).

⁴¹ Comment Manzoni arrive à étoder dans les détails l'interprétation «noire», nous le verrons plus loin, grâce à l'analyse de quelques apostilles significatives aux passages de Mme de Staël sur Robespierre. Mais le fragment que nous allons examiner semble déjà constituer une réponse «sur mesure»

«La postérité pour ainsi dire immédiate et contemporaine ne vit en lui qu'un monstre de cruauté et d'ambition; mais bientôt on reconnut que ce premier jugement, comme cela arrive presque toujours, était trop simple; que ces deux mots ne suffisaient pas pour expliquer chez un homme une telle complexité de pensées et d'actes; que, dans le monstre, il y avait aussi du mystère. On ne pouvait, en effet, méconnaître en cet homme la conviction, indépendante de tout intérêt exclusif et personnel, qu'un perfectionnement nouveau, extraordinaire, rapide, était possible dans les conditions et dans l'état moral de l'humanité, et, que pour atteindre son but, une ardeur aussi vive, aussi obstinée, sa conviction était ferme. De plus, la probité privée, le mépris des richesses et des plaisirs, la gravité et la simplicité des mœurs ne sont pas choses qui aillent ordinairement de compagnie avec un caractère naturellement pervers et porté au mal par génie du mal; on ne peut non plus les attribuer à l'hypocrisie de son ambition, parce qu'elles s'étaient montrées bien avant que son ambition vît subitement s'ouvrir devant elle un champ au-delà de toutes ses prévisions et de tous ses rêves»⁴².

non seulement à certains passages d'Alfieri, toujours dans le *Misogallo*, ou de Monti (les tercets de *Bassvilliana*: «Et celui qui, brûlé d'une fièvre d'orgueil, / De la tête d'autrui se fait un marchepied pour le trône, / Qu'il ferme les paupières sur l'échafaud, // Et que le bourreau étouffe sa superbe: / Que nul cil ne le pleure, que nul cœur, si ce n'est / De sa mort tardive, ne se sente affligé», N.T.) ou de Cuoco (qui dans la deuxième édition du *Saggio* — tout de suite traduite en France, dès 1807, rien de moins que par Barère — interprète Robespierre en le comparant non pas à Sylla, dont le rapprochera encore En-gels, mais à Appius: «tous deux pareillement ambitieux et, dans leur ambition, pareillement cruels, pareillement imbéciles») mais aux déclarations et aux portraits du milieu *idéologique* (fréquenté par Manzoni, comme on le sait, au cours de son premier séjour parisien): je pense au *Précis sur Robespierre* de la «Décade» du 20 thermidor, à Garat (qui, dans un discours par ailleurs particulièrement complexe, parle du révolutionnaire comme d'un *monstre*), à Roederer (qui s'amuse à soupçonner ce que Manzoni appelle «l'hypocrisie de l'ambition»), à Daunou, à Condorcet lui-même. Il se peut que derrière cette «défense» de Robespierre il y ait également l'influence de témoins directs comme l'ami Fauriel, dont Sainte-Beuve dit qu'il avait rendu visite à Robespierre «rue St. Honoré, en sa petite maison proche de l'Assomption». Il est certain en tous cas qu'en Manzoni elle s'insère désormais avec cohérence dans un cadre conceptuel singulièrement élaboré.

Ce ne sont donc pas des passions telles que la cruauté ou l'ambition qui peuvent expliquer Robespierre, ce n'est pas «un caractère naturellement pervers et porté au mal par génie du mal». C'est au contraire quelque chose de l'ordre de la «persuasion». Manzoni est très net dans le sens que nous avons indiqué. Car il continue ainsi:

«Mais une abstraction philosophique, une spéculation métaphysique, dominaient les pensées et les déterminations de ce malheureux; voilà, si je ne me trompe, ce qui explique le mystère et concilie les contradictions»⁴³.

Quelle est, en l'occurrence, cette «spéculation métaphysique»?

«Admirateur passionné, lecteur infatigable de Jean-Jacques Rousseau, dans il avait toujours un volume sur sa table, même dans la plus grande furie des affaires et des dangers, Robespierre avait appris de lui que l'homme vient au monde bon, sans penchant vicieux, et que les mauvaises institutions sociales sont la cause unique du mal qu'il fait et du mal dont il souffre. Il est vrai que le catéchisme lui avait appris le contraire, et que l'expérience aurait pu lui donner la même leçon. Mais le catéchisme... ce n'est même pas la peine d'en parler; quant à l'expérience, loin d'être méprisée dans les mots, mais, au contraire, célébrée, recommandée, prêchée partout, elle était en réalité, par ceux qui ne voulaient pas du catéchisme, comptée et consultée comme le catéchisme, et cela justement dans des circonstances au milieu desquelles on avait le plus besoin de ses leçons, c'est-à-dire quand il aurait fallu vérifier des faits posés comme des axiomes fondamentaux, par des *sic volo, sic jubeo*. Sur la base de cet axiome, Robespierre était fermement convaincu, qu'en faisant disparaître les institutions artificielles, unique obstacle à la bonté et au bonheur des hommes, et en les remplaçant par d'autres conformes aux tendances toujours droites et aux préceptes toujours simples, clairs et faciles en soi de la nature (mot d'autant plus puissant qu'il

était moins expliqué), le monde se changerait en un paradis terrestre»⁴⁴.

Donc, «la faute à Rousseau»: non pas à cause de l'idée de la souveraineté populaire (à laquelle Manzoni a consacré ailleurs, comme l'a rappelé Luciano Guerci, des pages intéressantes)⁴⁵, mais bien de l'affirmation «que l'homme vient au monde bon, sans penchant vicieux et que les mauvaises institutions sociales sont la cause unique du mal qu'il fait et du mal dont il souffre». Cet axiome, en réalité contraire à la révélation et à l'expérience, ayant été admis sans critique, Robespierre en a déduit une conséquence sur le plan théorique: la «ferme» «persuasion» (ce sont les termes, souvenons-nous en, sur lesquels Manzoni avait déjà insisté auparavant) de la réalisation possible d'un paradis terrestre.

Après une digression de deux pages, voici comment le discours continue:

«Persuadé, comme je l'ai dit, que l'unique obstacle à l'état parfait de la société se trouvait dans certaines institutions et que d'autres institutions le produiraient, il employa à son œuvre la formidable puissance que ces temps singuliers avait placée entre ses mains. Mais il n'est pas facile de faire accorder tout le monde, ou même seulement un très grand nombre, sur des institutions à détruire et sur d'autres à mettre à leur place, surtout quand de ces nouvelles institutions on attend des miracles. L'état de perfection qu'on rêvait n'avait son obstacle, en définitive, que dans des hommes. Ces hommes étaient peu nombreux comparativement à l'humanité qu'il s'agissait de doter d'un bonheur immense et facile; ces hommes étaient des pervers, puisqu'ils s'opposaient au bonheur de tous. En les faisant disparaître, la nature allait reprendre son bienfaisant empire, et la vertu et la

⁴⁴ Pp. 742-43.

⁴⁵ Cf. éd. Ghisalberti des *Scritti storici e politici*, cit., pp. 572-73. Il a été fait allusion à J. JULLIARD, *La faute à Rousseau. Essai sur les conséquences historiques de l'idée de souveraineté populaire*, Paris, 1985 et à L. GUERCI, *Alessandro Manzoni e il 1789*, in «Studi settecenteschi», 10, 1987 (anno V, fasc. II), pp. 229-53, en part. pp. 248-49.

⁴³ *Ibid.*

félicité régner sans contraste sur la terre. C'est cette pensée qui a pu voiler l'horreur du carnage à un homme, en qui rien n'indique les abominables penchants de tant de ses satellites et de ses rivaux»⁴⁶.

On songe à la *Lettre à M. Chauvet*, où on opposait «le caractère [...] misérable» de celui qui est arrivé à la «détermination [...] de tuer» par «un intérêt privé, une passion égoïste» sans «de grandes répugnances à vaincre» à celui de l'homme qui arrive à «cette horrible résolution» «par la séduction d'une grande pensée, d'un dessein extraordinaire, d'une illusion puissante»⁴⁷.

Encore une fois Manzoni réécrit, dans une optique nouvelle, un palimpseste ancien. Pensons au *Dialogue entre un homme libre et un affranchi* du *Misogallo*, où dans le personnage de l'affranchi on peut reconnaître, encore une fois, Robespierre:

«L'AFFRANCHI:

(...) je veux te prouver tangiblement que le mal que tu vois parmi nous n'est que passager; alors que le bien qui doit en naître sera immense et éternel.

L'HOMME LIBRE:

Convaincs-moi, si tu le peux, avec des paroles; moi je te convaincrai ensuite, avec des faits.

L'AFFRANCHI:

Ecoute-moi, et tais-toi. D'un peuple corrompu et pourri dans la mollesse et dans l'esclavage, il était tout à fait impossible de créer un peuple libre et de sentiments élevés, sans empoigner le fer pour en extirper un si grand nombre de membres incurables: si l'on n'organisait pas une *terreur permanente* (...). Tous (...) ~~les~~ ennemis (...) devaient être convertis ou détruits. Les convertir était un parti impossible; ou trop long, ou douteux: les étouffer, utile et sûr. Contraints par la nécessité souveraine des circonstances, plutôt que de voir tronquée à mi-chemin notre entreprise magnanime, nous avons donc attaqué les biens et la vie de

⁴⁶ *Dell'invenzione*, cit., pp. 745-46.

⁴⁷ *Lettre à Chauvet*, cit., pp. 94-95.

nombreux ennemis nés de notre système, et nous avons de cette manière solidement établi les bases de la Liberté et de l'Égalité»⁴⁸.

Il serait superflu de rappeler d'autres passages de Manzoni consacrés au prétexte de la nécessité et de la raison d'État, de la citation de l'*Henriade* dans l'essai sur la Révolution («nécessité, excuse des tyrans»⁴⁹) à une belle apostrophe à Cicéron, *Pro Flacco*, où est aussi évoquée la Révolution française⁵⁰: la perspective du discours manzonien est claire. Mais un problème se pose: comment tout cela se concilie-t-il avec l'horreur de la violence formulée par Rousseau qui avait écrit: «la liberté serait achetée trop cher par le sang d'un seul homme»⁵¹ (et Manzoni lui avait fait écho, dans le septième chapitre de la *Morale cattolica*: «le sang d'un seul homme, répandu par la main de son frère, est trop pour tous les siècles et pour la terre entière»⁵²). En réalité, nous connaissons déjà la

⁴⁸ V. ALFIERI, *Misogallo*, cit., pp. 305-6.

⁴⁹ Cf. *La Rivoluzione francese*, cit., p. 314.

⁵⁰ Cf. *Opere inedite o rare*, vol. II, cit., p. 248: «CICÉRON: O nonae illae Decembres, quae, me consule, fuistis; quem ego diem vere natalem huius urbis aut certe salutare appellare possum. MANZONI: Ces nones me paraissent ressembler aux journées de la révolution française, parce qu'on ne ne suffirent pas; il fallut attendre les idées de mars, qui, elles, suffirent, comme chacun le sait» (N.T.).

⁵¹ Cit. in F. FURET et M. OZOUF, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p. 874 (à l'article Rousseau, par B. Manin).

⁵² *Osservazioni sulla Morale Cattolica* [1855], in *Opere morali e filosofiche*, éd. Ghisalberti cit., p. 66 (la phrase se trouve déjà, sans les deux virgules de l'incipit, dans l'édition de 1819: cf. *ivi*, p. 316). Mais il faut se rappeler aussi de l'indoute fondamental pour Manzoni de ce point de vue (le treizième de la troisième partie: *De la morale fondée sur l'intérêt national*), écrit par Rousseau: «Rousseau dit qu'il n'était pas permis à une nation d'acheter la révolution la plus désirable par le sang d'un innocent» (Mme de STAËL, *De l'Allemagne*, Paris, Firmin Didot, 1876, p. 476). Et cf. déjà, dans *De l'influence des passions*, qui est de 1796: «Ce n'est pas le nombre des individus, mais les douleurs qu'il faut compter, et si l'on pouvait supposer la possibilité de faire souffrir un innocent pendant plusieurs siècles, il serait atroce de l'exiger pour le salut même d'une

réponse: Manzoni nous présente Robespierre comme quelqu'un qui a porté à leurs extrêmes conséquences logiques les prémisses d'un maître qui au contraire, «bien qu'il fusse un esprit audacieux, avait toutefois le jugement nécessaire pour ne pas s'abandonner entièrement à la logique, dans une affaire mise en route sans elle»⁵³. Or, sur le fait que la conséquence de la recherche du paradis terrestre en entraîne une autre, la violence envers ceux qui font obstacle à cette réalisation, Manzoni n'a aucun doute. Voici ce qu'il écrit dans l'*Appendice* sur l'utilitarisme (au chapitre III de la *Morale cattolica*), si étroitement lié à notre texte: «*Vous serez comme des Dieux*, est le premier conseil d'utilité que l'on a opposé à une règle, et une règle suprême, de justice, comme l'obéissance de la créature au Créateur; de même que le conseil le plus terrible qui soit venu en conséquence fut: *C'est un avantage pour vous, qu'un homme meurt pour le peuple*. L'utilité publique a toujours été un prétexte pour violer la justice»⁵⁴.

Comme le disait K. Popper dans une célèbre confrontation avec Marcuse, justement à propos de *Révolution ou réformes*: «Parmi toutes les idées politiques, le désir de rendre les hommes parfaits et heureux est peut-être la plus dangereuse. La tentative de réaliser le paradis sur la terre a toujours produit l'enfer»⁵⁵.

Entière, mais ces alternatives effrayantes n'existent point dans la réalité» (Mme de STAËL, *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, Paris, Marandani, 1818, p. 368).

⁵³ Cf. *Dell'invenzione*, cit., p. 747.

⁵⁴ *In opere moralie filosofiche*, éd. Ghisalberti cit., p. 244 (N.T.). C'est moi qui souligne «en conséquence».

⁵⁵ K. POPPER et H. MARCUSE, *Revolution oder Reform? Herbert Marcuse und Karl Popper. Eine Konfrontation*, herausgegeben von Franz Stark, Munich, Kösel-Verlag GmbH & Co., 1971, p. 7 (N.T.). Le refus de l'utopie (voir également une apostille au *Cours d'économie politique* de Say, dans l'éd. Bonghi cit. des *Opere inedite e rare*, vol. II, p. 162) ne me paraît cependant pas coïncider pour Manzoni avec «une vision infiniment dépréciée du vivre humain en société» et, en dernière analyse, avec une paralysie dans le *status quo* selon ce qu'a soutenu, récemment encore, Giulio Bollati (cf. l'article Manzoni dans *L'albero della Rivoluzione. Le interpretazioni della Rivoluzione francese*, a cura di B. Bongiovanni et L. Guerri, Torino, Einaudi, 1989, pp. 426-55, en part. pp. 452-

3. La présentation de Robespierre, dans le dix-neuvième chapitre de la troisième partie des *Considérations sur la Révolution française* de Madame de Staël⁵⁶, se trouve à la fin en

33). Dans les pages du *Dell'invenzione*, à l'utopie on oppose non pas l'impossibilité d'agir mais un réformisme prudent, à l'absoluité d'une présomptueuse «prophétie» la vertu scrutatrice et empirique de la «prudence» (cf. *Dell'invenzione*, pp. 752-53). Comme Burke, d'ailleurs, Manzoni finira par opposer à la «révolution de Rousseau» (la française) celle de Montesquieu (l'américaine). Ce Montesquieu dont il citait, en l'approuvant pleinement, dans l'*Appendice sull'utilitarismo*, ce passage de l'*Esprit des lois*: «Chose admirable! La religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci» (*Del sistema...*, cit., p. 219. A propos de ce même concept, voir également une apostille à Genovesi dans l'éd. Bonghi cit. des *Opere inedite e rare*, vol. II, pp. 474-75, un fragment en français pour la deuxième partie de la *Morale cattolica*, éd. Ghisalberti, p. 560 et le fragment II, 5 des *Materiali estetici*, éd. cit. des *Scritti letterari*, pp. 15-16). Il s'agit d'une félicité qui conjugue en elle, expliquait encore le *Dell'invenzione*, «espérance» et «résignation» (cf. pp. 744-45) ou, comme on peut déjà lire dans la deuxième partie de la *Morale cattolica* (chap. III de l'éd. Ghisalberti et II de l'éd. Amerio), «justice» et «patience» (cf. éd. Ghisalberti, p. 518). Et ce sont-là des couples susceptibles d'éclairer également, dans toute sa tension dramatique, une figure clé du roman comme fra Cristoforo.

Manzoni les lisait dans la première édition (*Considérations sur les principaux événements de la Révolution Française, ouvrage posthume de Madame la baronne de Staël, publié par M. le duc de Broglie et M. le baron de Staël*, Paris, Delaunay, Bossange et Masson, 1818, 3 tomes); l'exemplaire qui lui appartenait, annoté, est à la bibliothèque de Brera. Une citation de cet ouvrage se trouve déjà dans la *Morale Cattolica* de 1819. Du reste, en 1818, «II Conciliatore» avait promptement publié un compte rendu par di Breme, sous la pression d'un Pellico enthousiaste. Aussi bien à Milan donc qu'à Paris, durant son séjour en 1919-20, Manzoni dut avoir l'occasion d'en parler et d'entendre parler. En marge du passage d'où est tirée la citation de la *Morale Cattolica* il n'existe pourtant aucune note, si bien que l'on pourrait même soupçonner que la citation vienne de di Breme, dont l'article, publié après cent ans, avait pourtant été lu par les amis dans son intégrité. Les notes de lectures récentes, même s'il n'est pas possible — le dialogue *Dell'invenzione* le démontre — de réduire l'intérêt approfondi sur la Révolution française seulement aux années 1860-1873. Certes on observe plusieurs moments et phases, non seulement dus à l'importance de l'œuvre et donc au temps nécessaire à sa lecture: on trouve en effet plusieurs notes biflées par la plume de Manzoni lui-même et surtout il en existe d'autres, écrites toujours par Manzoni, mais au crayon, avec un *ductus* plus régulier. Pour des observations ultérieures, pour l'indication des erreurs graves et des lacunes de l'unique édition disponible jusqu'à

même temps qu'au point culminant d'un paragraphe entièrement axé sur la peur réciproque qui soutenait le gouvernement du Comité de salut public:

«Ce comité n'étoit point composé d'hommes d'un talent supérieur, la machine de terreur, dont les ressorts avoient été montés par les événements, exerçoit seule la toute-puissance. Le gouvernement ressembloit à l'affreux instrument qui donnoit la mort: on y voyoit la hache plutôt que la main qui la faisoit mouvoir. Il suffisoit d'une question pour renverser le pouvoir de ces hommes; c'étoit: combien sont-ils? Mais on mesuroit leur force à l'atrocité de leurs crimes, et personne n'osoit les attaquer. Ces douze membres du comité de salut public se défioient les uns des autres, comme la convention se défioit d'eux, comme ils se défioient d'elle; comme l'armée, le peuple et les révolutionnaires se craignoient mutuellement. Aucun nom ne restera de cette époque excepté Robespierre. Il n'étoit cependant ni plus habile ni plus éloquent que les autres; mais son fanatisme politique avoit un caractère de calme et d'austérité qui le faisoit redouter de tous ses collègues»⁷.

En marge de ce paragraphe (à partir de «ces douze membres» Manzoni, dans l'exemplaire de la première édition de l'œuvre qu'il possédait, avait écrit une note, effacée plus tard par lui-même et maintenant illisible: un désaccord, annulé lors d'une seconde lecture? Certes, le commencement parallèle des pages dédiées au révolutionnaire dans *Dell'invenzione* (c'est un

présent (celle préparée par G. Lesca in «Nuova Antologia», 1 et 16 mars 1931), pour le texte, enfin, des notes que j'ai citées et que je citerai, je renvoie à mon travail *Le postille manzoniane alle "Considerations sur la Révolution Française" di Mme de Staël: saggio di edizione*, en cours d'impression dans *Studi di storia della civiltà letteraria francese. Mélanges offerts à Lionello Sozzi*, Genève, Slakine. Il faut avertir que notre transcription respecte les particularités graphiques du texte de Manzoni (voir p. ex., dans les notes qui suivent, «sù» ou «prover»).

⁷ *Considerations*, éd. cit., t. II, p. 140. Cf. *De l'influence*: «L'homme (...) qui veut acquérir une grande influence dans ces temps de crise, doit rassurer la multitude par son inflexible cruauté. (...) il faut qu'il commette des crimes sans égarement, sans fureur, sans atrocité même» (éd. cit., pp. 111-12).

passage que nous n'avons pas encore eu l'occasion de citer) semble en reprendre quelques idées, laissant cependant de côté la reconstruction psychologique qui en constituait la structure portante: «... un homme éternellement célèbre, non par des qualités extraordinaires, mais par le rôle terriblement important qu'il joua pendant une période de cette révolution: Robespierre»⁵⁸.

Un contraste explicite est au contraire témoigné par la suite immédiate du discours. L'auteur des *Considerations* avait écrit:

«J'ai causé une fois avec lui chez mon père en 1789, lorsqu'on ne le connoissoit que comme un avocat de l'Artois, très exagéré dans ses principes démocratiques. Ses traits étoient ignobles, son teint pâle, ses veines d'une couleur verte; il soutenoit les thèses les plus absurdes avec un sang-froid qui avoit l'air de la conviction; et je croirois assez que, dans les commencemens de la révolution, il avoit adopté de bonne foi, sur l'égalité des fortunes aussi bien que sur celle des rangs, de certaines idées attrapées dans ses lectures, et dont son caractère envieux et méchant s'arroit avec plaisir»⁵⁹.

Et Manzoni dans la marge:

«Il n'y a rien qui donne des idées plus incertaines que ce certaines dont on les fait précéder: ce qui fait que l'on ne peut ici en conscience asseoir aucun jugement sur ces idées de Robesp. Il y a du bon et du mauvais dans les livres, ce qui fait encore qu'on ne peut deviner ce qu'un homme a attrapé dans ces lectures si on ne vous le dit pas. Il ne valait

⁵⁸ P. 742.

⁵⁹ *Considerations*, éd. cit., t. II, p. 141. Sur le rapport entre «physique» et «moral» en Robespierre cf. *De l'influence*: «(...) il passe dans le sang une sorte de fièvre qui donne le besoin du crime. C'est une sensation physique transportée dans l'ordre moral, et même cette frénésie se manifeste assez ordinairement par des symptômes extérieurs. Robespierre, et la plupart de ses complices, avaient habituellement des mouvements convulsifs dans les mains, dans la tête; on voyait en eux l'agitation d'un constant effort» (éd. cit., p. 233).

pas la peine de se souvenir d'une conversation avec Robesp. pour n'en dire que cela. Pour son extérieur c'est autre chose: j'apprends qu'il avait non un certain teint, ce que j'aurais sû *a priori* mais le teint pâle; il fallait avoir quelque chose d'aussi positif à dire sur ses opinions, ou n'en rien dire du tout. Certes il peut y avoir, sur les rangs et sur les fortunes des opinions tout à fait opposées, et dont des caractères envieux et méchants peuvent également s'armer avec plaisir.»

C'est l'exigence à laquelle le dialogue *Dell'invenzione* avait donné ou donnera une réponse: celle de l'indication des origines idéologiques de l'action de Robespierre. Manzoni est agacé par le manque de précisions à ce sujet. D'autre part Madame de Staël ne semble pas vraiment intéressée par ce problème, mais beaucoup plus par le portrait extérieur du personnage et par celui, intérieur, de ses passions (le caractère «envieux et méchant»). Manzoni, je pense, aurait souscrit à ce qu'écrivait Bonald, au début de ses *Observations* sur l'œuvre de Madame de Staël: «(...) c'est encore *Delphine* et *Corinne*, qui font de la politique — comme elles faisaient de l'amour ou s'exaltaient sur les chefs-d'œuvre des arts, avec leur imagination, et surtout avec leurs émotions, peut-être aussi avec des inspirations; (...)»⁶⁰. Du reste Manzoni aussi, à la fin d'une longue note au premier volume dans lequel il avait méticuleusement contesté les faits exposés, s'était exclamé: «Ce que dit ici Mme de Staël a l'air d'être une continuation de *Delphine* et de *Corinne*»⁶¹.

⁶⁰ L. DE BONALD, *Observations sur l'ouvrage ayant pour titre "Considérations sur les principaux événements de la Révolution française"* (1818), in *Œuvres complètes*, Paris, 1864, t. II, colonne 593. Manzoni possédait un exemplaire de la première édition (Paris, Le Clerc, 1818) qui se trouve à présent dans la bibliothèque de via Morone. De Bonald ne parle pas des pages sur Robespierre.

⁶¹ Aussi Stendhal, après avoir déclaré que le seul mérite de l'auteur des *Considérations* était «de bien peindre les hommes avec qui elle a diné» concluait ironiquement: «les talents nécessaires pour faire un bon roman sont un peu différents de ceux qu'il faut pour écrire l'histoire» (Stendhal, *Mélanges de littérature*, éd. H. Martineau, Paris, Le Divan, 1933, p. 179).

Madame de Staël continue en disant, entre autres, que Robespierre était «ambitieux», «hypocrite», qu'il voulait «seulement du pouvoir» mais aussi qu'«Il y avait quelque chose de mystérieux dans sa façon d'être». L'ensemble de la page est à la fois parallèle et opposé à celle du *Dell'invenzione* à propos de son mystère personnel où Manzoni indique que le vrai mystère réside justement dans le fait qu'on ne peut pas expliquer son comportement par l'«hypocrisie de l'ambition». En réalité Manzoni devait trouver que cette page de Madame de Staël, une fois de plus, comme on en trouve le témoignage en d'autres points, était un «galimatias», quelque chose de confus et d'incohérent.

Ce qui pousse Manzoni à écrire une note, c'est pourtant la fin du paragraphe, quand Madame de Staël explique ainsi la chute de Robespierre: «Robespierre avait acquis la réputation d'une haute vertu démocratique, on le croyait incapable d'une vue personnelle: dès qu'on l'en soupçonna, sa puissance fut ébranlée»⁶².

Et Manzoni: «Sa puissance fut ébranlée dès que des membres des Comités de salut public et de sûreté générale soupçonnaient qu'il voulait les faire guillotiner».

Ici, comme en d'autres occasions dans ses notes, Manzoni s'appuie sur un «réalisme» de tradition italienne (de Machiavel à Cuoco à Botta) qui ne craint pas de démolir les motivations «spiritualistes» de Madame de Staël.

Cette dernière, parlant ensuite de la fête de l'Être suprême (qu'elle attribue encore à l'ambition du pouvoir: «Robespierre imagina de faire célébrer la fête de l'Être suprême, se flattant sans doute de pouvoir appuyer son ascendant politique sur une religion arrangée à sa manière; ainsi que l'ont fait souvent ceux qui ont voulu s'emparer de l'autorité»; nous savons au contraire par Tommaseo que Manzoni était plus favorable à Robespierre sur ce point⁶³) revient à nouveau sur son explica-

⁶² *Considérations*, éd. cit., t. II, p. 142.

⁶³ Cf. N. TOMMASEO, G. BORRI, R. BONGHI *Colloqui col Manzoni*, seguiti da C. FABRIS, *Memorie manzoniane*, con introduzione e note di G. Titta Rosa, Milan, Ceschina, p. 125: «Le discours tomba sur Robespierre et sa re-

tion toute psychologique de la chute du révolutionnaire: «Mais, à la procession de cette fête impie, il s'avisait de passer le premier, pour s'arroger la prééminence sur ses collègues, et dès lors il fut perdu»⁶⁴.

Manzoni commente:

«Comment peut-on oublier et négliger à ce point les faits en même temps qu'on veut donner tant d'efficacité aux plus petits? En tant que président de la Convention, il devait marcher à sa tête; c'était, dans le cérémonial, réglé par un décret. On a dit, on lui a même, je crois, reproché, le 9 thermidor, qu'il avait affecté de rester quelques pas en avant de la Convention; dans ce cas, celle-ci n'avait qu'à marcher plus vite pour le rattraper. Mais que serait l'histoire si une telle circonstance avait été la perte d'un homme qui était un système?»

D'une façon analogue réagissait Jean Charles Bailleur, dans

connaissance de Dieu, que certains considèrent un acte de foi "par main d'un notaire". Il était d'accord avec moi en l'estimant à cette époque un acte plus sensé et plus courageux que le fait de couper bravement les têtes et de porter bravement la sienne sur l'échafaud, un fragment de psaume: *Confitebimur tibi, Domine* (N.T.). Après «l'échafaud» et avant «un fragment» il semble qu'il manque quelque chose. Le texte dans l'éd. Lodi (Firenze, Sansoni, 1929, p.144) est de toute façon identique. Il faut se rappeler qu'on ne possède pas des *Colloqui* l'autographe de Tommaseo — qui en 1855 était désormais aveugle — mais le manuscrit (actuellement à la Bibliothèque Nationale de Florence) d'un copiste qui écrivait sous dictée et qui quelquefois (comme nous le dit Mme Lodi) «ne comprenait pas bien». Un éclaircissement satisfaisant ressort de toute façon de cet autre passage du dalmate: «un jour sur le Lac Majeur, me rappelant le sermon lancé à l'Être suprême du haut de la chaire ensanglantée, j'ajoutais que c'était comme une antienne du Psaume... Aux premiers mots (et avec lui il n'y avait pas besoin d'en dire plus) Manzoni sourit, comprenant que ce n'était pas là une citation factieuse, mais il remarquait l'aveu inévitable de l'Être que théologiens et philosophes disent nécessaire, abjurant les vantardises des incrédules» (N. TOMMASEO, *A. Manzoni nella dicasterissima commemorazione dell'anno che Antonio Rosmini morì*, in «Archivio Storico Italiano», s. III, t. XVII, pp. 529-51: N.T.). En effet pour Manzoni la reconnaissance que «chaque pouvoir vient de Dieu» (fut-elle - comme là - sous la forme insuffisante du déisme) est, entre autres choses, la prémisses nécessaire d'un gouvernement durable (cf. *Dicorso sopra alcuni punti della storia longobardica in Italia*, in *Saggi storici e politici*, éd. Ghisalberti cit., pp 33-37 note).

⁶⁴ *Considerations*, éd. cit., t. II, p. 143.

son *Examen critique* de l'ouvrage de Madame de Staël: «[...] Robespierre ne se perdit point, comme le prétend Mme de Staël, parce qu'il s'avisait de marcher le premier à la fête de l'Être suprême: il était le président de l'assemblée, et, en cette qualité, il devait être à la tête du corps, sans que personne pût le trouver mauvais»⁶⁵.

La dernière note nous reporte encore à l'arrestation de Robespierre et à sa machoire fracassée. Madame de Staël conclut ainsi son chapitre:

«On vit [...] cet homme qui avoit signé pendant plus d'une année un nombre inouï d'arrêts de mort, couché tout sanglant sur la table même où il appoisoit son nom à ses sentences funestes. Sa mâchoire étoit brisée d'un coup de pistolet, il ne pouvoit pas même parler pour se défendre: lui qui avoit tant parlé pour proscrire! Ne diroit-on pas que la justice divine ne dédaigne pas, en punissant, de frapper l'imagination des hommes par toutes les circonstances qui peuvent le plus agir sur elle!»⁶⁶

Et Manzoni répond, en particulier à la phrase «cet homme qui avoit signé pendant plus d'une année un nombre inouï d'arrêts de mort»:

«Pas un, puisque il n'était pas juge. Si l'on veut dire qu'il les a fait signer par les juges, il faut dire comment, et le proverbe».

⁶⁵ J. Ch. BAILLEUL, *Examen critique de l'ouvrage posthume de Mme la Baronne de Staël, ayant pour titre «Considérations sur les principaux événements de la Révolution française»*, Paris, A. Bailleul, 1818, 2 tomes, t. II, p. 225. L'ouvrage est absent dans les bibliothèques de Manzoni. L'ensemble de l'analyse que l'ancien conventionnel girondin fait du chapitre de Mme de Staël va d'ailleurs dans une direction différente de la pensée de Manzoni. Si d'un côté Bailleur souligne le caractère de «monstre» de Robespierre (non pas «vertu») de l'autre côté il insiste sur la théorie des «circonstances» qui ont amené à la Terreur et sur la responsabilité, notamment, des forces contre-révolutionnaires.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 144.

A l'emphase facile s'oppose, une fois de plus, le devoir de précision et de rigueur de l'historien⁶⁷.

LUCIANO GUERCI
(Università de Turin)

IMMAGINI DI ROBESPIERRE NELL'ITALIA DEL NOVECENTO

Tre avvertenze preliminari mi sembrano indispensabili.

1) La mia comunicazione va considerata un *collage* di sondaggi, e proprio in quanto tale non pretende di offrire un quadro analitico ed esauriente; 2) i limiti cronologici del periodo che ho preso in esame sono da una lato i primi anni della cosiddetta età giolittiana¹, dall'altro gli ultimi anni del fascismo (più esattamente, il 1903 e il 1940): un quarantennio circa di esperienze sconvolgenti (non soltanto per l'Italia) che non mancarono di riflettersi anche sul piano storiografico; 3) i testi di cui mi occupo sono molto diversi tra loro: mi riferisco non tanto all'ovvia diversità dei giudizi su Robespierre, quanto alla diversità dell'elaborazione critica, del genere letterario, del tipo di pubblico cui i singoli autori si proponevano di rivolgersi. C'è da aggiungere che nella maggior parte dei casi si tratta di testi non straordinari sotto il profilo storiografico. Eppure si avrebbe tutto a trascurarli: collocati nella prospettiva di un più ampio dibattito politico e culturale, essi ci appaiono tutt'altro che privi di interesse.

* * *

1 - Il nostro cammino inizia con il 1903, anno in cui Licurgo Cappelletti, prolifico autore di studi in campo letterario e in campo storico, pubblicò «una sintesi» — come egli stesso la definiva — dal titolo (per la verità non originalissimo) *La Rivo-*

¹ Per «età giolittiana» si suole intendere «il periodo dominato politicamente dalla figura di Giolitti che inizia col 1901 e termina col 1914»; cf. G. CAROCCI, *Giolitti e l'età giolittiana*, Torino, Einaudi, 1961, p. 7.

⁶⁷ En réponse à ce passage final du chapitre, Manzoni avait aussi écrit une autre note, plus longue, ensuite raturée et maintenant illisible. Une note raturée et également illisible se trouve aussi deux pages plus loin, en marge des phrases où Madame de Staël affirmait que, après la chute de Robespierre, il y eut un intervalle de quinze mois «qu'on peut considérer comme la véritable période de l'anarchie en France» (p. 146. Le soulignement d'«anarchie» est de Manzoni).